

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - MARS / AVRIL 2023



Des travaux qui entretiennent et embellissent le cadre de vie (P3)

ESQUISSE NON DEFINITIVE DU PROJET DU STADE DU CONCOURS







Des évènements culturels et festifs qui animent la ville (P6)







Des actions sociales qui contribuent au bien-être et bien vivre ensemble (P7)







"

Et si nous faisions un tour d'horizon?

L'année débute hélas comme elle s'est terminée à savoir dans un contexte économique et géopolitique extrêmement préoccupant. La guerre en Ukraine, la hausse des prix à la consommation, des coûts de l'énergie, la réforme des retraites, autant de sujet d'actualité qui assombrissent le quotidien des français. Les collectivités locales ne sont pas épargnées non plus puisque, par exemple, la facture de nos consommations d'énergie (gaz, électricité) connaîtra, en 2023, une augmentation record de 100 % sans compter l'évolution des prix des matériaux, et ce malgré les nombreuses pistes d'économie proposées. Difficile, dans ces conditions, de maintenir un budget à l'équilibre!

De cette morosité factuelle, je veux que nous sortions, que nous prenions conscience que nous avons la chance de vivre dans un environnement favorable où pratiques agricoles imbriquent zones forestières où l'urbanisation contrôlée demeure l'un de nos objectifs prioritaires.

A ce propos, avec la révision de notre P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), actuellement au stade d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) nous souhaitons apporter une attention particulière à un aménagement raisonné, à l'écologie, à la sécurité et à la mixité sociale et intergénérationnelle. Le bien-vivre à Boissy Sous Saint-Yon est notre plus grande préoccupation, elle se caractérise d'ailleurs par la continuité de nos projets majeurs tels que la réhabilitation du pôle scolaire,

EDITO



l'embellissement des espaces communs, la préservation du patrimoine, la mise en œuvre de services de proximité... Tout cela ne serait possible sans les efficaces et amicales relations que nous entretenons avec nos partenaires financiers, l'inter com « Entre Juine et Renarde « l'Etat, la Région et le Département. Je tiens, avec la plus grande sincérité et puisque l'occasion m'en est offerte dans cette tribune, à les remercier pour toute l'aide apportée.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, j'attache à la commune de Boissy Sous Saint Yon et à ses habitants, la plus haute importance. Je suis convaincu par la force de notre collectif et conclurai mon propos avec, si vous me l'autorisez, les mots d'un autre, ceux de Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ».



CADRE DE VIE. Le point sur les travaux

Les travaux d'entretien, d'amélioration et d'embellissement de notre cadre de vie se poursuivent à un rythme soutenu.

SERVICE A LA POPULATION

Les travaux d'agrandissement de la Maison France Services située au centre commercial St LUBIN Rue Pasteur sont maintenant terminés. Lancés en 2021 ils avaient pour objectif de permettre l'agrandissement et la transformation de la MSAP pour y abriter l'Espace France Services, le CCAS et l'Agence Postale.

- Plus de services
- Un meilleur accueil pour les
- usagers avec plus de confidentialité
- De meilleures conditions de travail pour les agents.

Bien que l'Espace France Services relève d'une compétence de la CCEJR les travaux ont été intégralement portés par la Commune de Boissy Sous Saint-Yon.

FINANCEMENT

COUT TOTAL DES TRAVAUX : 250 109 € HT SUBVENTION (DETR) : 125 000 € HT VILLE DE BOISSY SOUS ST YON : 125 109 € HT





France Services

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 14h-17h

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-19h Mercredi : 9h30-12h30 Jeudi : 9h30-12h30 / 14h-19h Vendredi : 9h30-12h30 / 14h-17h Mail : opfranceservices@boissy-ssy.fr

Tél: 01 64 95 79 40

PRESERVATION DU PATRIMOINE

Les travaux de rénovations de l'église débutés l'année dernière se poursuivent.

Les phases 1, 2 et 3 concernant la restauration de la baie, du portail occidentaux ainsi que de la chapelle baptismale devraient être réceptionnés en mars 2023 (photos cijointes).

Ce chantier important engagé par la Municipalité résulte d'une volonté de préserver et mettre en lumière le patrimoine de la commune et devrait se poursuivre jusqu'en 2024/2025.

FINANCEMENT

COUT TOTAL DES TRAVAUX : 187 602 € HT

SUBVENTION: 142 859 € HT

VILLE DE BOISSY SOUS ST YON: 44 743 € HT





EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE

L'équipe municipale continue l'embellissement des espaces

communs, en interne, avec l'aide des services techniques de la commune. Le dernier en date a été effectué à l'espace Pasteur, avec la contribution des parents ayant demandé la plantation d'arbres dans le cadre de l'action « un arbre une naissance ». Le prochain devrait voir



le jour dans les prochains mois au croisement de la rue Salvador Allende avec le chemin de la Sablière Jaune et le chemin du Procès

ECONOMIE D'ENERGIE

Dans les bâtiments communaux

La rénovation des bâtiments communaux, longtemps sous entretenus, se fait petit à petit grâce à un effort financier soutenu de la municipalité actuelle et des recherches de subventions. La municipalité proposera

dans son budget de porter ses efforts sur des économies d'énergie, par des investissements sous forme de travaux d'isolation, de chauffage et d'éclairage des bâtiments publics.

Éclairage public « Éclairons nos lanternes »

Comme vous pouvez malheureusement le constater le fonctionnement de notre éclairage public est très dégradé. Les pannes ou anomalies sont fréquentes et les délais de réparation sont anormalement longs.

Par ailleurs l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit n'était pour nous qu'une étape et nous avons pour projet la rénovation de notre parc de lampadaires en les modifiant en leds.

Il faut savoir que pour le fonctionnement, l'entretien et l'investissement en matière d'éclairage public, nous sommes totalement dépendants des moyens budgétaires et des décisions de la Communauté de Commune Entre Juine et Renarde à qui cette compétence a été transférée il y a quelques années.

La municipalité ne peut donc que :

- Transmettre les signalements d'anomalies de fonctionnement et demander les réparations
- Proposer les projets d'investissements

En l'occurrence le budget d'investissement de l'année 2022 était nul et nous attendons les prévisions pour 2023 et les années futures. Nous avons bien conscience des contraintes économiques du moment, mais soyez assurés que nous travaillons au sein de la CCEJR pour améliorer notre éclairage public par un entretien adapté et la réalisation d'investissements nécessaires.

Espace Conseil Energie

L'espace conseil France Rénov vous permet de bénéficier d'un accompagnement **neutre**, **gratuit et indépendant** spécifiquement dédié à vos projets de travaux de rénovation énergétique. Ainsi les conseillers sont à votre disposition pour identifier avec vous les **solutions techniques** les plus appropriées au regard de votre budget, mais aussi d'i**nterpréter vos devis** et vous aider à identifier les **aides financières** en fonction de vos revenus et de votre projet. A qui s'adresse ce dispositif?

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire en copropriété ou en logement individuel, petit tertiaire privé, vous pouvez bénéficier de cet accompagnement, **sur rendez-vous** :

- · Par téléphone : 01 64 98 11 79
- En ligne : https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/

<u>Permanences physiques sur rendez-vous un mardi sur deux de 9h15 à 12h45 au sein de l'Espace France Service situé Rue Pasteur (centre commercial)</u>

MARS: mardis 14 et 28/03 AVRIL: mardis 11 et 25/04

AMENAGEMEN

Les projets structurants notre commune

LANCEMENT DU PROJET DE REVISION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE BOISSY SOUS ST YON

Le conseil municipal du 13 décembre 2022 à délibéré et voté le lancement de la révision du PILU.

Le PLU c'est quoi?

Le PLU est un document de planification stratégique exprimant sur le territoire de la commune, le projet de la collectivité locale en matière d'environnement et d'urbanisme, d'habitat, de politique sociale, de déplacements et de développement économique.

Le PLU se compose de différentes pièces :

- Le rapport de présentation comporte les éléments nécessaires à la compréhension du contexte et des différentes pièces du PLU. Il se compose d'un diagnostic territorial, de l'état initial de l'environnement. Il explique les choix retenus dans le PLU et évalue ses incidences sur l'environnement.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le document exprimant les objectifs et projets de la commune. Il expose le projet d'urbanisme et orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation des continuité écologiques. Le PADD est ensuite décliné dans les différentes pièces du PLU.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont propres à certains quartiers ou secteurs. Elles permettent à la collectivité d'y définir des principes d'aménagement. Dans leur périmètre, les projets doivent être compatibles avec ces principes.
- Le règlement délimite différentes zones sur la commune en fonction de leur caractéristiques (zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles...) et y fixe les règles d'urbanisme s'y
- Le **plan de zonage** traduit graphiquement le règlement.
- Les annexes reportent un certain nombre d'indications et d'informations (plans des servitudes d'utilité publique, des réseaux...).

Pourquoi réviser le PLU?

Les Élus souhaitent anticiper le devenir du territoire communal à moyen et long terme et définir les actions à mener pour accompagner avec réussite le développement urbain de la commune. Les objectifs sont les suivants :

- Valoriser l'identité de la commune et conforter le cadre de vie communal, en protégeant les espaces agricoles et naturels, en préservant le patrimoine et les paysages du territoire, ainsi qu'en sauvegardant et en valorisant la présence de la nature en ville.
- Maîtriser et encadrer la densification des espaces urbains pour préserver et accroître la qualité de vie pour tous, en mettant en œuvre un dispositif réglementaire adapté à chaque quartier de la commune et en encadrant mieux les divisions parcellaires.
- Accompagner les projets sur le territoire communal, accroître le dynamisme de la commune.
- Développer la conscience écologique citoyenne et prendre en compte les risques présents sur le territoire communal, qu'il s'agisse des risques naturels ou
- **Répondre aux exigences règlementaires** imposées par :
- La loi Climat & Résilience et l'intégration de la notion de Zéro Artificialisation Net (ZAN).
- Les dispositions obligatoires portant sur la qualité paysagère, les objectifs chiffrés de consommation de l'espace de de lutte contre l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité, les trames verte et bleue, les milieux humides, les actions en termes de réseaux de communication et réseau haut débit...etc.

Les principales étapes de la révision du PLU

l'Enquête Publique.



La concertation avec la population

Pendant toute la durée de la procédure, une concertation avec la population et les usagers du territoire sera organisée sous différentes formes, définies en conseil municipal:

- Mise à disposition d'un registre à l'accueil de la mairie
- Parutions régulières d'information aux habitants (bulletin municipal, autres publications et site internet)

des élus.

- Exposition publique en mairie
- Échanges dans le cadre de permanences d'accueil en mairie et/ou de réunions publiques

DU TERRITOIRE

POUR LES ANNEES A VENIR SONT LANCES

Lancement de la restructuration / rénovation énergétique du pôle scolaire élémentaire

L'établissement scolaire qui a été construit en grande partie dans les années 1970 n'est **aujourd'hui plus en capacité de répondre aux besoins des usagers.** Vétuste et n'offrant plus le confort nécessaire à l'accueil des élèves, cet équipement essentiel de la vie buxéenne sera **la troisième étape de rénovation de l'ensemble scolaire et périscolaire** après l'école maternelle et le centre de loisirs.

L'opération est l'opportunité de repenser le site dans son ensemble. Le projet urbain, paysager et architectural structurera le pôle élémentaire suivant des lignes directrices et le dotera ainsi d'un caractère clair et unifié, vecteur d'identité et propice à l'apprentissage.



Le projet intègrera:

- la démolition et le désamiantage des locaux les plus dégradés,
- la revalorisation et la réhabilitation énergétique de la majorité des bâtiments existants,
- des extensions judicieusement positionnées et affirmant les ambitions environnementales du projet à travers la mise en œuvre d'une structure bois et de matériaux biosourcés.
- la restructuration des espaces récréatifs sous forme de cours oasis et de jardins pédagogiques faisant place à la végétation et limitant les effets d'îlot de chaleur.

<u>Les grandes étapes :</u>

La municipalité a lancé un appel d'offre pour restructurer et réhabiliter le pôle élémentaire de l'école Fontaine St-Lubin. Le choix de l'architecte a été validé par un jury de concours dans le cadre du code des marchés publics : L'agence ARCHITECTE(S), mandataire du groupement de Maîtrise d'Œuvre est donc dès à présent en charge du projet.

La phase de conception durera jusqu'à l'été. S'en suivra une étape de consultation des entreprises à la suite de laquelle les travaux seront amorcés avant la fin de l'année 2023.

L'école continuera de fonctionner durant la phase chantier. Les travaux se dérouleront donc en site occupé tout en veillant à ce que les nuisances soient les moins impactantes possibles pour les enfants et pour l'équipe pédagogique.

Comme cela est le cas depuis les prémices du projet, des réunions de concertation et d'information seront organisées au fur et à mesure de l'avancée afin d'intégrer tous les acteurs de l'établissement à sa restructuration (équipe pédagogique, élèves, parents d'élèves, agents municipaux...).

ANIMATION. Carnaval le dimanche 19 Mars

Moment festif du début d'année et très attendu des petits comme des grands enfants, le Carnaval marque le passage de l'hiver au printemps. C'est l'occasion de sortir ses plus beaux costumes, de miser et de faire de cette journée un événement haut en couleurs.

L'Association buxéenne de l'AARB et la Municipalité vous proposent une animation maquillage gratuite de 10h à 12h au Complexe du Jeu de Paume (Gymnase).

Accompagné d'une batucada festive , Bineau défilera dans les rues de Boissy à partir de 14h30. Le défilé terminera son périple à l'Espace Pasteur (ancien cimetière) où Bineau sera jugé!

Petits et grands pourront s'amuser à la fête foraine qui sera présente à l'Espace Pasteur tout l'après midi.

Programme du Dimanche 19 Mars

10h - 12h : Atelier Maquillage (gratuit) - animé par l'AARB

(Complexe du Jeu de Paume - Gymnase)



Lors de cet atelier, les enfants se verront remettre un petit bon à échanger l'après-midi contre un goûter et une petite surprise

14h30 : Départ du défilé (rue de Chatres / rue Jean Ferrat)

16h : Procés de Bineau / Surprise et Goûter (Espace Pasteur)

« Brûler Bineau »!

D'où vient cette tradition propre à notre territoire?

Il existe aujourd'hui deux sources expliquant cette tradition.

- Lors du Carnaval, on brûle le bonhomme Bineau après lui avoir fait traverser tout le village. Le brûler signifie que l'hiver est enfin fini. C'est une façon de célébrer l'arrivée du printemps.
- Bineau serait le nom d'un ministre des finances de Napoléon III, détesté en raison de certaines mesures impopulaires prises. Il s'agit de Jean Martial Bineau (1805-1855). Par haine du personnage, l'aurait on assimilé au mannequin brûlé du carnaval, en guise de vengeance?



DIMANCHE 19 MARS

44h30 Départ

Rue Jean Ferrat

Rue de Châtres

14h50 Place Charles de Gaulle Rue du Puits Grès

Rue de l'Ormeteau Rue des Sablons

15h05 Rues du Pont Cagé / Village

Place André Malraux Avenue Jules Ferry

Avenue de Béchevret

15h30 Rue Joliot Curie Avenue de Béchevret

15h45 Chemin de la Ferté Alais

Rue Pasteur 16h00 Arrivée

Espace Pasteur



Municipalité tous chaleureusement les bénévoles de l'association de l'AARB pour leur implication et leur disponibilité tout au long de l'organisation cette manifestation.





CULTURE. Salon des Artistes les 25/26 Mars

La Municipalité est heureuse de vous convier à la 29ème Edition du Salon des Artistes les 25 et 26 Mars de 10h à 18h au Complexe du Jeu de Paume.

Venez prendre part au vote des Prix du Public pendant tout le weekend (remise des prix le dimanche à 17h30).

Des ateliers découvertes à destination des nos jeunes se dérouleront tout au long du week-end.

Inscriptions vivement recommandées l'adresse dir.spopulation@boissy-ssy.fr

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les associations buxéennes « M'Etre en forme » et « Les Ateliers de l'Ormeteau » ainsi que

BOISSY SOUS SAINT YON ème SALON DES MARS E (10H - 18H)

Mme et M. With pour l'organisation et la préparation du salon.

Merci à Espace-Temps d'Egly qui a le plaisir d'offrir des bons aux vainqueurs du Prix du Public.

Programme du week-end

Samedi 25 Mars

11h: Vernissage

14h30: Initiation à la Poterie*

Dimanche 26 Mars

13h30 : Atelier Dessin Manga* 15h00: Atelier Dessin Manga* 16h00: Concert Piano Voix 17h30: Remise Prix du Public

*Inscriptions recommandées à l'adresse dir.spopulation@boissy-ssy.fr

FESTIKIDS. Samedi 01 Avril

Venez vous éclater en famille... Le FESTIKIDS revient fort encore cette année! (grâce aux bénéfices des ventes de Sapins de Noël et de la bourse aux jouets).

TOUT le complexe du Jeu de Paume pour une après-midi de FOLIE!

De 13h30 à 18h:

- Une dizaine de structures gonflables géantes (3-12 ans) : Rodéo, Double Balayette Infernale, Toboggan clown, ...
- Espace ludique réservé aux 0-3 ans (des jeux à gogo... tout le dojo pour eux!)
- Jeux de société

Entrée = 1 € par personne

L'intégralité des bénéfices de la buvette sera reversée à l'association buxéenne "Bules". Alors...

TOUS en CHAUSSETTES! Samedi 1 avril dès

13h30 au complexe du Jeu de Paume!

Vous avez du temps le matin et/ou le soir du

1er avril? Venez nous

aider! Pour que ce chouette évènement puisse se

dérouler dans les meilleures conditions, nous avons besoin de l'aide de toutes les bonnes volontés et de tous les bras possibles.



BOISSY SOUS SAINT YON

SANTE. Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu <u>Mercredi 22 mars de 15h à 19h30</u> à la salle de la Canopée, sur inscription à : <u>https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/73302/sang/22-03-2023</u>
Donner son sang est accessible à tous entre 18 et 70 ans, + de 50 kg, et c'est un acte généreux, solidaire, qui peut sauver des vies.

L'état des stocks des produits sanguins est toujours très préoccupant et nous comptons sur la population de Boissy pour participer à cette opération. **MERCI BEAUCOUP!**



ATELIERS. TRICOT-COUTURE INTERGENERATIONNELS

Il s'agit de séances ouvertes à tou-te-s, débutant-e-s ou confirmé-e-s, volontaires pour partager des idées, des conseils, et aussi participer à des projets solidaires. Les prochaines dates sont :

- Mardi 7 mars de 9h30 à 12h
- Mercredi 15 mars de 17h30 à 20h
- Mardi 21 mars de 9h30 à 12h
- Mardi 4 avril de 9h30 à 12h
- Mercredi 12 avril de 17h30 à 20h
- Mardi 18 avril de 9h30 à 12h

ATELIERS. SIEL BLEU. MARCHE NORDIQUE

Les séances d'1h30 de marche nordique avec un professeur de l'association SIEL BLEU ont lieu tous les mardis de 14h à 15h30 sauf pendant les vacances scolaires au tarif de 40 euros la période de 10 semaines.

Ces séances sont proposées pour des personnes de plus de 60 ans, débutantes et peu sportives, mais néanmoins motivées pour faire du sport en extérieur. Planning :

1er trimestre : du mardi 7 mars 2023 au mardi 4 juillet 2023 (sauf vacances scolaires)

2ème trimestre : du mardi 5 septembre 2023 au mardi 19 décembre 2023 (sauf vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions au CCAS 01 64 95 79 40

Bonne ambiance assurée!





LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE - LE FUTUR DE BOISSY



ALERTE SUR LES FINANCES MUNCIPALES!

Les chiffres financiers municipaux à fin 2021 laissaient voir des frais de fonctionnement beaucoup trop élevés et leur publication à fin 2022 risque de laisser apparaître un niveau dépassant les recettes (effet de ciseau). D'autre part, Fond de roulement, Capacité d'autofinancement s'effondrent depuis 2020. La dette par habitant, en forte diminution depuis plusieurs années risque d'augmenter fortement.

Tous les détails sur le site, page « Brèves et infos »



AGENDA MARS 2023 - INFOS PRATIQUES

MARDI 7 MARS
ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneaux

JEUDI 9 MARS
CONSEIL MUNICIPAL
20h - Grange aux Anneaux

SAMEDI 11 MARS
COMITE DE LECTURE ADOS
13h - Bibliothèque G. Brassens

MERCREDI 15 MARS ATELIER TRICOT-COUTURE 17h30-20h - Grange aux Anneaux

DIMANCHE 19 MARS
CARNAVAL
10h-12h Maquillage - salle Pablo
Neruda
14h30 Départ du cortège rue
Jean Ferrat
16h Procès de Bineau - Espace
Pasteur

MARDI 21 MARS
ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneaux.

MERCREDI 22 MARS
COLLECTE DE SANG
15h-19h30 - La Canopée
Sur inscription mon-rdvdondesang.efs.sante.fr/collecte/7
3302/sang/22-03-2023

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS SALON DES ARTISTES 10h-18h - Complexe du Jeu de Paume Programme détaillé à l'intérieur du Boissy Infos

SAMEDI 1ER AVRIL FESTIKIDS Organisé par la FCPE 13h30-18h - Complexe du Jeu de Paume

RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2007 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

REPRISE DE LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

La première collecte des déchets végétaux en 2023 a lieu le **lundi 6 mars aprèsmidi**. Ensuite, les déchets végétaux sont collectés une semaine sur deux les semaines paires.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ECOLE FONTAINE ST LUBIN- RENTREE 2023

Les inscriptions des enfants nés en 2020 pour la rentrée scolaire de septembre 2023 se poursuivent. Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, jus-tificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du carnet de vaccinations.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

ASSOCIATION DE CHASSE - BATTUES GROS GIBIERS

En raison d'un nombre important de sangliers, deux battues auront lieu sur la commune les 11/03 et 25/03.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous informons que notre repas dansant de PRINTEMPS aura lieu cette année le **dimanche 26 mars** à 12h30 a la salle Pablo Neruda. Nous vous invitons a venir nombreux. Cette journée sera animée par Guillaume de Boissy.





DIMANCHE 5 MARS

ST GERMAIN LES ARPAJON - PHARMACIE DE L'ORGE

01 60 83 35 75

DIMANCHE 12 MARS
MONTLHERY - PHARMACIE DE LA TOUR
01 69 01 00 45

DIMANCHE 19 MARS ARPAJON - PHARMACIE CENTRALE GUILLEMAN 01 64 90 01 46

DIMANCHE 26 MARS ARPAJON - PHARMACIE GERVAIS 01 64 90 00 22

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation 01 64 46 91 91 Samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h



FOOD TRUCKS

Présence toutes les semaines devant la mairie (sous réserve d'aléas)

• Mercredi *(17h-21h) tous les 15 jours* L'ITALIEN (06 88 57 07 53) Spécialité de pizza au feu de bois



• Vendredi (18h30-20h30)

RAVITO GOURMAND (06 23 80 95 35)

Poke Bowl, Burgers et Frites maison,

Menu Enfants, Dessert maison, produits locaux...

• Dimanche soir *(17H-21h)* L'ITALIEN (06 88 57 07 53) Spécialité de pizza au feu de bois





SSIAD - ADMR du Hurepoix 18 rue de Saint Arnoult 91340 OLLAINVILLE contact@ssiadhurepoix.fr ou ☎ 01.64.91.45.44



